



obligation de modification de bail pour la vente

Par **TUC**, le **27/09/2021** à **14:24**

Bonjour,

Je vends une chambre dans une EHPAD, la société chargée de la gérance de la résidence m'oblige à signer un nouveau bail rétroactivement à janvier 2020, avec un loyer inférieur. Suis-je obligée d'accepter ces conditions ? la signature d'un nouveau bail était comprise dans le compromis de vente sans précision de la date.